

**Contrat de vente de gré à gré**  
**Véhicule RENAULT ECO PRESSE**

Entre les soussignés :

D'une part

**La Communauté de communes Sud Roussillon**, sise 16, rue Jérôme et Jean Tharaud, 66750 Saint Cyprien, représentée par M. Thierry DEL POSO agissant en qualité de Président, dument habilité par délibération du Bureau communautaire n° 2025-05/46B du 21 mai 2025,

Le Vendeur, ci-après dénommée « **la CCSR** »,

Et d'autre part

**La Communauté de communes Roussillon Conflent**, sise 3, rue de Bourdeville – 66130 Ille-sur-Têt, représentée par M. Marc BIANCHINI agissant en qualité de Président, dument habilité par délibération n° ..... du ..... 2025

L'Acquéreur, ci-après dénommée « **la CCRC** »,

-----  
*Préambule*

Par principe les biens mobiliers qui ne sont pas énumérés dans la liste de l'article L2112-3 du code général de la propriété des personnes publiques, ne relèvent pas de la domanialité publique, de sorte qu'ils peuvent être cédés sans au préalable que soit constatée leur désaffectation et qu'il soit procédé à leur déclassement.

A raison de la robotisation du service de la collecte des déchets ménagers et assimilés, certains engins du service Déchets de la CCSR, se révèlent désormais inutiles et peuvent donc être cédés de gré à gré en application de l'article 1583 du code civil.

C'est notamment le cas d'un camion RENAULT ECO PRESSE immatriculé pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2011 sous le numéro : BL-097-BJ et estimé aujourd'hui à 50 000 € H.T.

La CCRC a manifesté sa volonté de s'en porter acquéreur.

Le présent contrat précise les modalités de la vente de ce véhicule par la CCSR au profit de la CCRC.

Ainsi les parties ont convenu de ce qui suit :

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> : OBJET DE LA VENTE**

L'objet du présent contrat de vente de gré à gré concerne un véhicule ECO PRESSE de la marque RENAULT qui présente les caractéristiques suivantes :

- . Châssis Renault, boîte de vitesse automatique Allison
- . Équipements : grue Palfinger, BOM Faun, télécommande portative Wifi
- . Etat général moyen
- . Date de 1<sup>ère</sup> immatriculation : 28/03/2011
- . Date d'achat d'occasion par la CCSR : 29/07/2011
- . Prix d'achat d'occasion par la CCSR : 174 000 €HT (208 104 €TTC)
- . Kilométrage actuel : environ 142 000 km

### **ARTICLE 2 : PRIX**

En contrepartie du transfert de propriété, la CCRC s'engage à payer la somme de **CINQUANTE MILLE euros HT / SOIXANTE MILLE euros TTC (50 000 €HT – 60 000 €TTC)** à la CCSR.

### **ARTICLE 3 : CONDITIONS PARTICULIERES**

La CCRC acquière ce véhicule en parfaite connaissance de ses caractéristiques techniques et de son état général.

Les parties conviennent que **le transfert de propriété interviendra au 9 juin 2025.**

La CCSR s'engage à donner l'ensemble des documents d'identifications du véhicule (notamment la carte grise) à la CCRC qui s'engage quant à elle, à procéder au transfert administratif de la propriété dans les trente (30) jours suivant la date mentionnée ci-dessus, soit au plus tard le 9 juillet 2025, conformément à la réglementation en vigueur.

Les parties étant d'accord sur la chose et le prix, la vente est déclarée parfaite.

Fait à Saint Cyprien, le 21 mai 2025

Et à Ille-sur-Têt, le .....

**Pour la CCSR,  
son Président,  
Thierry DEL POSO**

**Pour la CCRC,  
son Président,  
Marc BIANCHINI**